

Saint-Quentin, le 10 juillet 2020



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Académie d'Amiens

Direction des services  
départementaux de  
l'éducation nationale  
de l'Aisne

Pour les secteurs Montaigne,  
Lefèvre, Martin et Metz pour St-  
Quentin, secteur Eluard de Gauchy et  
écoles privées :

dossier suivi par :  
Nicolas MOUILLART  
[nicolas.mouillart@ac-amiens.fr](mailto:nicolas.mouillart@ac-amiens.fr)

Circ. IEN STQ  
1 rue des Glatiniers  
02100 Saint-Quentin  
03.23.67.08.95  
[ien02.st-quentin@ac-amiens.fr](mailto:ien02.st-quentin@ac-amiens.fr)

Autres secteurs :  
S'adresser au secrétariat de  
circonscription :  
[ien02.st-quentin@ac-amiens.fr](mailto:ien02.st-quentin@ac-amiens.fr)

## Objet : programmation E.P.S pour l'année scolaire 2020-2021

### Références :

- Bulletin Officiel du 26/11/2015 : programme de l'école primaire
- Bulletin Officiel du 18/06/2018 : ajustements (EMC notamment)
- décret n°2017-766 du 04/05/2017 (agrément des intervenants en EPS)
- circulaire interministérielle n° 2017-116 du 06/10/2017 (encadrement des APS)
- lettre-cadre de M. l'inspecteur d'académie du 05/02/2018 (encadrement EPS)

Mesdames et Messieurs Les Directeurs,  
Mesdames et Messieurs Les Enseignants,

Dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire et dans le respect des textes énoncés ci-dessus, nous vous rappelons que chaque équipe pédagogique doit définir une **programmation annuelle** d'E.P.S. en lien avec le projet d'école.

Cette programmation annuelle de classe doit s'inscrire dans un parcours sportif cohérent réfléchi en équipe sur l'ensemble de la scolarité élémentaire de l'élève en prenant en compte les points suivants :

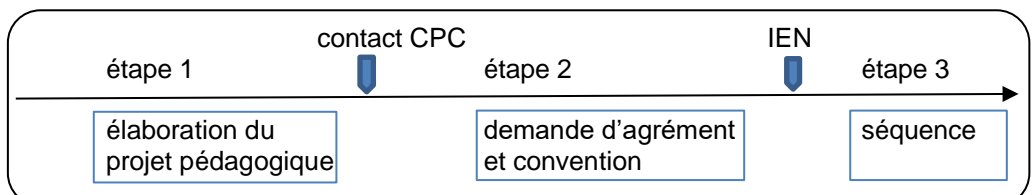
- le respect de l'horaire obligatoire d'E.P.S défini par le programme :  
*3 heures / semaine en cycle 2 et cycle 3 ;*
- la mise en cohérence avec le programme et le socle commun ;
- la diversité des activités proposées en fonction des ressources disponibles ;
- la prise en compte effective des quatre champs chaque année de la scolarité élémentaire :
  - *produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée*
  - *adapter ses déplacements à des environnements variés*
  - *s'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique*
  - *conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel.*

Les circonscriptions disposent de matériel sportif disponible en prêt dont la liste est jointe à cet envoi.

Le recours aux intervenants extérieurs (dûment diplômés et autorisés par le monsieur le directeur académique) est conditionné par plusieurs aspects réglementaires (voir textes référencés en en-tête de ce courrier) :

- l'enseignant est le SEUL responsable pédagogique et de la sécurité des élèves ;
- l'intervention donne lieu à un échange entre l'enseignant et l'intervenant ;
- les objectifs précis et les modalités de la séquence sont discutés ;
- l'activité avec un éducateur sportif fera l'objet d'un projet rédigé et formalisé dans lequel chacun pourra avoir une participation active à la séance.

Pour tout projet avec éducateur sportif, il est conseillé de prendre l'attache de madame l'inspectrice par l'intermédiaire du conseiller pédagogique EPS pour évoquer les points suivants : projet, réglementations, vérification des autorisations et des diplômes, conventions... La chronologie suivante est préconisée sans omettre l'information et la validation du directeur d'école (voir texte réglementaire).



Depuis quelques années, la municipalité de Saint-Quentin et l'Éducation nationale ont élaboré un partenariat régi par une convention qui permet la mise à disposition d'éducateurs sportifs rémunérés auprès des enseignants des écoles de la ville. Nos services ont procédé à l'élaboration des dossiers de demande d'autorisation d'intervention dans les classes à monsieur le directeur académique.

Ainsi, nous vous proposons d'intégrer un parcours sportif avec intervenants couvrant la scolarité élémentaire présenté dans le tableau ci-dessous. Il est souhaitable que les champs d'apprentissage non proposés soient planifiés par l'équipe pédagogique.

Afin que chaque élève saint-quentinois puisse bénéficier de ce parcours sportif, des échanges de service sont préconisés. Le regroupement de classes à effectifs réduits est également conseillé.

**Si toutefois un enseignant ne souhaite pas s'inscrire dans ce parcours, il sera utile d'informer le CPC-EPS de votre circonscription avant le 11 septembre 2020.**

Activités retenues dans le parcours sportif (avec éducateur sportif)				
CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Conduire et affronter un interindividuel	et maîtriser un collectif ou	Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée		Adapter ses déplacements à des environnements variés
jeux de raquettes	jeux de raquettes	athlétisme	athlétisme	canoë/aviron
Éducateurs : Loïc Havard Franck Delcambre		Éducateurs : Sébastien Pollet		Éducateurs : Michel Grenier Bruno Dumay Etienne Deleau
Activités aquatiques : selon les besoins recensés par l'équipe pédagogique et en fonction des disponibilités.				

Enfin, au cours de l'année, nous reconduisons des actions sportives ponctuelles (intégrées dans la programmation de classe) et pour lesquelles certains partenaires ont déjà manifesté leur intention de renouveler leur proposition. D'autres pourraient se manifester ultérieurement pour mettre en place d'autres événements. Nous vous remercions de nous signaler votre intérêt pour l'un des dispositifs présentés ci-après.

événement	Parcours du Cœur	Rugby City Tour	Golf à l'école
partenaire	Office Municipal des Sports de St-Quentin, Municipalité, Police, Petits Cœurs Picards, Pompiers (en 2019).	Fédération de Rugby Club de Saint-Quentin	Fédération de Golf Golf de Mesnil / St-Quentin
période	période 4	périodes 4 et 5	dates non connues
public	cycle 3	cycle 3	cycle 3
nombre de classes	8 maxi en 2019	6 à 8 maxi	3 classes en 2019

A ces activités sportives, s'adjoindront celles des éducateurs sportifs du pôle municipal SESI ainsi que celles liées à Paris 2024 qui feront l'objet d'une communications et d'appels à projets séparés.

L'ensemble du dispositif sera présenté lors de la réunion des directeurs.

Cordialement.

Nicolas Mouillart